SÉNAT

Séance du vendredi 27 mars

Présidence de M. LOUBET, président

La séance est ouverte à 4 heures 10.

Le Sénat adopte trois projets de loi d'intérêt local adoptés par la Chambre des députés tendant à autoriser le département du Cantal à contracter un emprunt pour les travaux des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun ; le département de la Corrèze à contracter un emprunt de 65,400 *francs* et à s'imposer extraordinairement ; la ville d'Annecy (Haute-Savoie), à emprunter une somme de 232,300 *francs*.

Le Sénat adopte ensuite l'article unique de la proposition tendant à rendre applicable en matière de presse l'article 368 du code d'instruction, ce qui permettra aux sénateurs et députés poursuivant des diffamateurs de ne point être condamnés aux frais du procès si les condamnés sont insolvables.

La prochaine séance est fixée à lundi.

La séance est levée à 4 heures 40.

NOUVELLES DU JOUR

L'impératrice douairière de Russie en France

Toulon, 27 mars. — L'impératrice de Russie, mère du tzar, accompagnée de soixante personnes, s'est arrêtée un quart d'heure en gare de Toulon.

Le train de l'impératrice ayant subi un retard de près de deux heures, entre Avignon et Toulon, n'est *arrivé* qu'à 4 heures.

Sur le quai de la gare, se trouvait M. Gaston *Périvier*, sous-préfet et le commissaire central. Plusieurs escouades d'agents assuraient *le service d'ordre*.

L'impératrice a paru pendant quelques instants à la portière de son wagon, et a salué *gracieusement tous* les assistants, qui sont restés découverts jusqu'au moment du départ du train.

Nice, 27 mars. — L'impératrice douairière de Russie, se rendant à Nice, s'est *arrêtée en* gare de Cannes, à 7 heures. Le prince de Galles a eu avec elle un entretien de dix minutes; puis, après que des fleurs eurent été offertes à l'Impératrice, le train est reparti aux cris de : « Vive la Russie ! » poussé par les personnes présentes.

A 7 heures 35, le train spécial a traversé Nice, et a continué sa marche jusqu'à la Turbie, dont la gare était brillamment décorée et où attendaient le tzarewitch et les princes russes actuellement sur le littoral, ainsi que le colonel de gendarmerie et le commissaire spécial. Peu de curieux, le bruit ayant été répandu que l'impératrice descendrai. à Monaco.

Après avoir embrassé son fils, qui semble bien portant et très gai, l'impératrice est partie en voiture pour la Villa des Terrasses, en compagnie du tzarewitch, du prince Michel, de la Grande Duchesse Olga, et des autres princes et princesses russes.

L'ex-tzarine s'installera avec ses enfants dans les appartements du premier étage. Leur suite logera dans les villas voisines.

L'impératrice paraît toute heureuse de voir son fils mieux portant : elle est enchantée *de son voyage*.

Le Roi des Belges à Nice

Nice, 27 mars. — Le roi Léopold et la princesse Clémentine sont arrivés à Nice à 2 heures 55, avec une suite de huit personnes. Le roi a été reçu par le préfet, qui lui a souhaité la bienvenue, par le consul de Belgique, et le général commandant la place.

Le roi a manifesté le désir d'être traité en simple particulier.

Bruxelles, 27 mars. — On confirme que, pendant son séjour sur le littoral méditerranéen, le roi des Belges aura une entrevue avec lord Salisbury et la reine Victoria.

L'entrevue aura pour objet la situation dans le Haut-Congo, et les opérations éventuelles contre les Derviches. On assure aussi que, malgré cette entrevue, le roi Léopold se rendra à Londres, *pour conférer également* avec M. Chamberlain. Un des objets de cette visite serait *de conclure un arrangement donnant des facilités exceptionnelles* à l'importation des marchandises anglaises *dans les territoires de l'Etat indépendant*.

Le nouvel ambassadeur auprès du Saint-Siège

Paris, 27 mars. — Une dépêche de Nice, aux *Débats*, relate le bruit que le préfet des Alpes-Maritimes, M. Henry, va être nommé *ambassadeur à Rome*.

M. Vel-Durand serait nommé préfet de police

Paris, 24 mars. — On lit dans le *Jour* :

« M. de Selves, directeur des postes et télégraphes, sera nommé préfet de la Seine, dès que M. Poubelle rejoindra son poste d'ambassadeur. M. Vel-Durand, préfet du Nord, sera, croyons-*nous, appelé à de hautes fonctions à Paris*. Rappelons à ce propos que M. Vel-Durand n'appartient pas à la religion israélite. »

L'information du *Jour*, organe officieux, en ce qui concerne M. Vel-Durand, doit être rattachée, croyons-nous, à celle publiée par le *Gaulois*, ce matin, et relative à M. Dron. En ce qui concerne M. de Selves, voici ce que dit le *Paris* :

« Les affaires d'Egypte nous rappellent, aujourd'hui, cruellement, le rôle néfaste de M. de Freycinet. Le moment serait mal choisi pour imposer son neveu à la population parisienne. M. de Selves, diriger la *préfecture de la Seine* ? Non. C'est là une nomination qui ne passerait pas comme une lettre à la poste ! »

Paris, 27 mars. — Le *Gaulois* de demain publie la note suivante :

« La préfecture de police serait réservée à M. Vel-Durand. M. Lépine, préfet de police actuel, serait nommé gouverneur général de l'Algérie et M. Cambon, ambassadeur à Berlin. Enfin M. de Selves est appelé à la préfecture de la Seine.

« A ce propos, annonçons que la discussion de *l'interpellation* de M. Henry Ravarin, sur la réorganisation de l'administration algérienne, ne pouvant venir que plus tard, M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, quitte Paris aujourd'hui, pour rejoindre son poste. »

Le cas du capitaine de frégate Picard Destelan

Paris, 27 mars. — La décision de la commission d'enquête, présidée par le contre-amiral Sallandrouze de Lamornaix, a été notifiée à Rochefort, au capitaine de frégate Picard Destelan, qui avait formulé une grave accusation, contre l'amiral Duperré.

Suivant les conclusions de la commission, un blâme sévère a été infligé à M. Picard Destelan.

Cet officier a été prévenu, en outre, que dans le cas, où des incidents de même nature viendraient à se reproduire, une mesure plus grave pourrait être prise à son égard.

Les réservistes vélocipédistes

Paris, 27 mars. — La première direction de la guerre vient d'envoyer aux corps d'armée une instruction aux termes de laquelle les réservistes pourvus du brevet de vélocipédistes militaires, seront admis à accomplir, pendant le deuxième semestre de 1896, une de leurs deux périodes de 28 jours comme plantons attachés au service de la place de leur propre localité de garnison.

Les pétitionnaires devront être bien notés, et propriétaires de leurs machines.

Ils adresseront leur demande, accompagnée du certificat de propriété, et de l'indication de leur corps d'affectation habituel, au commandant de recrutement de leur région de domicile, avant le 1er mai, dernier délai.

Equivoque compliquée de scandale

Paris, 27 mars. — Le *Figaro* de demain dit que dans le vote d'avant-hier, l'équivoque se complique de scandale. Ce ne serait qu'à l'aide d'une sorte de corruption que les ministres ont détaché du groupe des opposants, quelques députés modérés qui ont fait l'appoint de la majorité radicale. On cite des faits, on cite des noms.

Duel fatal en Allemagne

Berlin, 27 mars. — L'empereur a demandé un rapport télégraphique sur le duel qui a eu lieu entre le lieutenant de vaisseau Keltelhoeldt, commandant en second du *Hohenzollern*, et l'avocat Zeuker.

Ce duel, causé par des motifs d'ordre intime, a eu lieu au pistolet, à douze pas, et a nécessité deux échanges de balles.

L'avocat Zenker a été mortellement atteint en pleine poitrine. M. Keltelhoeldt a été arrêté.

L'explosion de grisou en Nouvelle-Zélande

Wellington, 27 mars. — Tout espoir de sauver les soixante mineurs ensevelis *dans la mine* de Brunnerten (Nouvelle-Zélande), par suite de l'explosion de grisou signalé hier, est maintenant abandonné. On continue cependant les travaux de secours. Une souscription est ouverte en faveur des veuves et des orphelins.

L'explosion de la rue Jessaint à Paris

Paris, 27 mars. — L'explosion de la rue Jessaint, qui a fait huit victimes, est l'objet d'une enquête minutieuse. La cause de cette explosion, qu'on attribuait tout d'abord à une fuite de gaz, n'a encore pu être définie d'une façon précise.

Dans le voisinage de la maison où s'est produit l'accident, on est persuadé qu'il y a eu attentat anarchiste, ou, tout au moins que l'un des locataires de l'immeuble détenait des matières explosibles.

M. Atthalin, procureur de la République, que nous avons rencontré aujourd'hui sur les lieux du sinistre, nous a déclaré que toutes les suppositions sur la cause de l'accident étaient possibles.

M. Gérard, directeur du Laboratoire municipal, s'est rendu aujourd'hui aussi rue Jessaint, pour procéder à une enquête.

Au Sénat italien — La soustraction de documents relatifs à l'expédition d'Afrique

Rome, 27 mars. — Au Sénat, M. Parenzo demande à M. di Rudini, des explications sur la soustraction de documents relatifs à l'expédition d'Afrique. M. di Rudini lit une déclaration atténuant de beaucoup celle qu'il avait faite, mercredi. Le ministère précédent a laissé en préparation un *Livre Vert*, sur les affaires d'Afrique.

Le cabinet actuel n'a pas encore publié ces documents, ne voulant assumer aucune responsabilité, avant de les avoir contrôlés; d'autant plus que certaines pièces manquaient. On fit des recherches, et on télégraphia à Massaouah, pour en avoir des doubles. Le général Baldissera a répondu que les documents relatifs à Makallé, avaient été perdus à la bataille d'Adoua.

Il fera son possible pour les reconstituer, mais la substance de ces pièces a déjà été télégraphiée au précédent cabinet. M. di Rudini conclut, en disant que le ministère n'accuse personne. Quand tous les documents seront réunis, il publiera le *Livre Vert* intégralement, moins le rapport du général Baratieri, sur la bataille d'Adoua, l'affaire étant soumise à la justice militaire. Il y a eu trop de bruit autour des *paroles qu'il a prononcées* avant-hier.

M. Parenzo prend acte des déclarations du *président du* conseil. L'incident est clos.

L'impression qui subsiste est que M. di Rudini a été obligé, par des considérations d'opportunité, d'atténuer ses *déclarations de mercredi*. L'*opposition ne manquera* pas d'exploiter l'incident.

Au sein de la Commission du Travail de la Chambre

Paris, 27 mars. — La Commission du Travail de la Chambre a pris, cet après-midi, une intéressante décision; elle était saisie d'un projet de M. Mesureur, ministre du commerce, tendant à déférer aux tribunaux correctionnels les délits d'atteinte aux libertés syndicales.

La Commission a décidé de prendre pour base de ses délibérations, non pas le projet du gouvernement qui ne punit que les atteintes apportées aux droits de ces syndicats, *mais un projet élaboré par le conseil d'Etat*, qui punit en outre et également les atteintes à la liberté qu'ont les *ouvriers de ne pas se syndiquer*.

Le rejet du pourvoi de MM. Lalou, Aubey et consorts

Paris, 27 mars. — La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté, cet après-midi, le pourvoi formé par MM. Lalou, Aubey et consorts contre les divers arrêts de la cour d'assises de la Seine dans l'affaire de la publication de la fausse liste des 104.

Congrès d'études d'œuvres de jeunesse à Paris

Paris, 27 mars. — Dans ses deux séances d'hier, le Congrès s'est occupé des groupements de jeunes gens (étudiants, employés, ouvriers).

Le soir, à 9 heures, M. Tavernier de l'*Univers*, dans un substantiel rapport, a magistralement montré le rôle, l'importance et l'influence de la presse catholique.

Aujourd'hui les séances du Congrès sont consacrées aux œuvres des patronages.

La séance, ce matin, 9 heures, était présidée par M. l'abbé Soulange-Bodin.

L'organisation générale des patronages et la question religieuse dans ces patronages ont été complètement discutées.

Ce soir, *M. Paguelle de Follenay présidera. La séance* de 2 heures a été consacrée à l'instruction générale et professionnelle et aux institutions économiques.

Dans celle de 4 h. 1/2, présidée par M. Dutey-Harispe, sont venus les rapports sur l'influence sociale des patronages, les bibliothèques, etc.

A la séance de 9 heures, Mgr d'Hulst a prononcé un discours.

Le voyage à Beauvais de M. Combes, ministre de l'instruction publique — L'abstention des représentants non radicaux de l'Oise

Paris, 27 mars. — On écrit de Beauvais au *Journal des Débats* :

« Dimanche prochain doit avoir lieu, à Beauvais, une cérémonie présidée par M. Combes, ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la pose de la première pierre du lycée. La municipalité radicale de Beauvais a cru devoir, à cette occasion, inviter vingt à trente radicaux de la Chambre, dont la présence permettra d'organiser une manifestation en faveur du représentant du cabinet. Les représentants de l'Oise, tant au Sénat qu'à la Chambre, qui n'appartiennent pas au parti radical, s'abstiendront de prendre part à cette cérémonie.

A Madagascar. — L'exploitation des mines

Tananarive, 27 mars. — Des instructions ont été données par le gouvernement français pour annuler les autorisations d'exploitation des mines données le mois dernier.

Les autorisations ne sont maintenant accordées qu'à des Français. De nombreux mineurs anglais récemment arrivés quittent par conséquent le pays.

La mort du président Hippolyte

Paris, 27 mars. — Une note de la légation d'Haïti dit que le président Hippolyte est décédé le 24, et qu'en attendant la nomination de son successeur par l'assemblée nationale, qui est déjà convoquée à cet effet, le conseil des secrétaires d'Etat, aux termes de la constitution, exerce le pouvoir exécutif. D'après la même note, l'ordre est parfait à Port-au-Prince et partout à Haïti.

Achat de Delagoa-Bay par les Anglais

Londres, 27 mars. — *Suivant un correspondant du Daily Chronicle*, le gouvernement a consenti à donner 3,000,000 de livres sterling *au Portugal pour l'achat de* Delagoa-Bay et le territoire situé au sud et au nord, c'est-à-dire d'une bande mesurant 300 milles en longueur et environ 100 milles en largeur.

Le marché serait conclu ou sur le point de l'être.

L'insurrection cubaine

Madrid, 27 mars. — Une dépêche de la Havane annonce que le colonel Segura s'est emparé de Signalca, important point stratégique, qui était tombé au pouvoir des insurgés.

La rencontre a été des plus chaudes. Les rebelles ont eu 70 morts et 300 blessés. De plus, ils ont dû abandonner une grande quantité de munitions, de chevaux et de bétail.

D'autre part, on apprend que le bataillon Almanza a mis en déroute deux mille insurgés commandés par les *cabecillas Edouard et Pedro Garcia*.

Le parti conservateur ne sera pas le seul à prendre *part aux élections de Cuba. Le parti autonomiste* espagnol a décidé d'y participer. Dans ces conditions, quelle que soit *la résolution, encore inconnue, du parti intermédiaire*, dénommé réformiste, elle a perdu de son importance.

L'insurrection de Matabélé

Londres, 27 mars. — On télégraphie du Cap que le voyageur connu. Selous, vient de partir de Boulouvayo, avec des forces nombreuses. *Il se rend sur le théâtre de* la révolte.

Un combat aurait eu lieu entre les rebelles et une patrouille partie hier de Boulouvayo, à 25 milles de cette ville.

D'autre part, un télégramme en date du 26, de Boulouvayo, reçu ce matin au *Colonial office*, annonce que 7 blancs ont été tués ou blessés à coups de couteau dans le distpict de Shangani. Quatre autres blancs ont disparu.

Ecole des Sciences sociales et politiques DE LILLE

HISTOIRE DE LA SCIENCE POLITIQUE PAR M. DE MARGERIE

2e LEÇON

Nicolas Machiavel, dont les théories sont restées célèbres sous le nom de machiavélisme, eut une existence des plus mouvementées. Mêlé à toutes les révolutions qui bouleversèrent la ville de Florence, sa patrie, il fut plusieurs fois soumis *à la prison et à l'exil; mais il sut toujours pratiquer* avec tant d'habileté la politique du succès qu'il rentra en grâce sous les Médicis. Cette faveur est due à la publication d'un ouvrage qu'il avait composé pendant ses années de bannissement et qu'il avait dédié à Laurent de Médicis : c'était le fameux livre du *Prince*.

Machiavel y révèle les plus grandes qualités. Son style est sobre, clair, précis; c'est le vrai langage de la science politique et le modèle de la prose Florentine. Son esprit sagace, profond, pénétrant, excelle à remonter des effets aux causes, à descendre des causes aux effets. Mais la plus grande qualité de Machiavel, c'est le sens historique et l'art d'appliquer au présent les leçons du passé.

Cette dernière qualité, que nous trouvons à un si haut degré dans le livre du Prince, se retrouve également dans un autre ouvrage de Machiavel, peut-être moins célèbre mais non moins remarquable, les Discours sur Tite-Live. C'est à la fois la philosophie de l'histoire romaine et un traité de science politique d'après les enseignements de cette histoire. Bossuet et Montesquieu qui ont traité le même sujet, n'ont pas, malgré leur talent, éclipsé le mérite de Machiavel.

Admirateur passionné de l'ancienne Rome, Machiavel n'a pas un seul regard pour le moyen-âge et professe envers le Pape une haine de gibelin. Il trouve dans le passé la réalisation de l'unité italienne et y applaudit de toutes ses forces ; peu lui importe que cette unité ne soit que l'asservissement de l'Italie à la tyrannie de Rome; il n'a aucun souci de la loyauté, de l'honneur, de la probité ; il ne voit que la poursuite du but et son accomplissement par tous les moyens possibles.

Quant aux luttes entre les patriciens et les *plébéiens*, Machiavel les considère comme une chose nécessaire, une cause de vie pour la cité romaine. Montesquieu, moins enthousiaste, n'en est pourtant pas l'ennemi parce qu'il y trouve la pondération des pouvoirs dont il s'était fait l'ardent défenseur. *Bossuet*, partisan de la monarchie absolue, est d'un avis tout opposé. Peut-être pas un de ces trois grands auteurs n'a distingué assez nettement les deux périodes de cette lutte. La première phase est exclusivement politique : les plébéiens réclament l'égale admission de tous les citoyens aux charges publiques. Dans la seconde phase, au contraire, derrière la question politique apparaît la question sociale, le problème de la richesse et de la pauvreté.

Si Machiavel se montre aussi indulgent pour la déloyauté dans ses Discours sur Tite-Live, cela tient peut-être à ce qu'il est ébloui par la splendeur romaine; aussi, pour connaître le dernier mot de ses doctrines politiques, il faut étudier le livre du Prince.

Ce qui domine, c'est le dédain pour la morale. Machiavel connaît la distinction du bien et du mal, il déclare que le bien est beau, que le mal est laid ; mais il enseigne à ne pas en tenir compte. Il dit : faites ceci qui est criminel, parce qu'en politique il ne peut y avoir de morale ; *faites le parce que tout* le monde le fait et que c'est la condition du succès. Et comme exemples, Machiavel cite François Sforza à Milan et César Borgia, qui se taille un Etat dans l'Italie méridionale et les Romagnes, non sans recourir plus d'une fois à la fourberie et au meurtre.

Voilà pour l'art d'acquérir. Quant à celui de conserver, « il faut, tant qu'il se peut, dit *Machiavel, qu'un prince ne s'écarte* pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal.» Au surplus, ce qu'on regarde dans les actions des princes, c'est le résultat; il importe donc avant tout qu'on réussisse, peu importe comment.

Machiavel ne serait pas de son temps s'il n'insistait spécialement sur l'article des paroles données et des traités conclus. Il *pose comme principe « qu'un prince qui veut faire de grandes* choses doit nécessairement apprendre à tromper.»

En un mot, c'est la politique du succès et elle n'est pas restée sans applications. Frédéric II, le grand Frédéric de Prusse, avait fait dans sa jeunesse un livre intitulé l'Anti-Machiavel; *plus tard, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir, il reconnut que* Machiavel n'avait peut-être pas tout à fait tort et il regretta plus d'une fois son péché de jeunesse. — M. de Bismarck, en proclamant la fameuse maxime : la force prime le droit, s'est montré un fidèle disciple du secrétaire florentin et a réalisé le type du politique parfait : un mélange de lion et de renard.

M. de Cavour surtout, le fondateur de l'unité italienne au profit de la *maison de Piémont*, a appliqué dans toute leur intégrité les théories machiavéliques: susciter des troubles dans les petits Etats italiens afin de se donner l'occasion d'intervenir comme défenseur de l'ordre et de la paix, lancer Garibaldi et ses mille brigands sur la Sicile, avoir à sa solde le ministre du souverain dont on prépare la chute ; *et, quand tout est* mûr, faire entrer en ligne des armées bien préparées: voilà la politique de M. de Cavour. voilà le machiavélisme en action. *Mais la voix des opprimés*, celle des souverains dépouillés, celle du Pape outragé, lance à l'usurpateur ce beau vers d'Athalie.

Tout vous a réussi ; que Dieu voie et nous juge.

Bulletin Météorologique

Roubaix, **Vendredi** 27 mars 1896.

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
2 heure soir.	16° au-dessus	770 m/m	Beau temps
5 » »	9° »	770 m/m	»
9 » »	7° au-dessus	770 m/m	

Samedi 28 mars 1896

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	7° au-dessus	770 m/m	Beau temps.
1 heure matin	6° »	770 m/m	»
2 heures »	6° »	770 m/m	»

Paris. — Vendredi 27 mars 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression de l'Ecosse s'est déplacée vers le nord-est (Christiansund, 745). Une dépression *secondaire importante s'est formée hier soir vers* Valentia, où le vent soufflait avec violence: son centre passait ce matin, vers cinq heures, à la longitude de Paris; il est à sept heures sur la Hollande (Le Helder, 749 mm.). Les fortes pressions continuent leur mouvement vers le nord-est, elles couvrent l'Espagne et le sud-ouest de la France (Biarritz, 772 mm.). *Le vent* est violent du nord-ouest sur la Manche, prévenue hier matin; il est fort sur nos côtes de l'Océan et prend de la force sur la Méditerranée. Les pluies sont générales dans le nord-ouest de l'Europe. En France, on les signale dans toutes les régions, excepté en Provence. On a recueilli 11 mm. d'eau à Charleville, 7 à Dunkerque, 3 à Brest, 2 à Toulouse.

La température baisse en Europe, sauf dans le sud. Elle était, ce matin, de — 13 à Arkangel, + 1° à Moscou, 9° à Berlin et 13 à Alger. On notait : 0° au puy de Dôme, — 4° au mont Ventoux, — 7° au pic du Midi. En France, le temps va rester nuageux avec averses probables dans l'est et température normale. A Paris, hier l'après-midi, nuageux. Moyenne d'hier, 26 mars, 10·2, supérieure de 2·6 à la normale. — Depuis hier midi, température *maxima* : 13·8 ; *minimum de ce matin* : 7·9. — Baromètre à sept heures du matin : 760 mm 9 ; minimum, à cinq heures : 759 mm. 5. — Vitesse maximum du vent : 24 mètres à la tour Eiffel. — Monte-Carlo, hier matin, + 13° ; midi, 21 . Superbe. Ce matin, + 15 ; midi, 19 .

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Roubaix, s'est réuni *vendredi soir*. Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

Protestations contre le projet d'emplacement du nouvel Hôtel des Postes. — Nous recevons communication de la lettre suivante, adressée pas le syndicat des courtiers-jurés de Roubaix, au Président de la Chambre de Commerce :

« Roubaix, le 27 mars 1896.

» Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix,

» Monsieur le Président,

» Nous apprenons que l'Administration des Postes et Télégraphes a engagé des pourparlers qui, si par impossible ils aboutissaient, amèneraient *l'installation du Bureau central à* l'angle des rues Mimerel et du Grand-Chemin ; il est à peine *croyable qu'un pareil projet ait pu être conçu et c'est à peine* également s'il mérite l'examen; néanmoins, à tout évènement *nous venons recourir en tant* que de besoin à la Chambre de Commerce à qui revient naturellement la défense des intérêts *du négoce et de l'industrie et nous déposons* entre vos mains notre protestation la plus énergique.

» L'emplacement *ci-dessus indiqué constitue un recul* par rapport à la situation actuelle, qui, si elle est déplorablement insuffisante au point de vue de l'installation, offre au moins l'avantage d'un accès relativement facile pour le grand nombre des intéressés ;

» Il faut n'avoir aucune notion des convenances et même des nécessités des affaires pour ne pas savoir que les personnes mêlées à un titre quelconque aux opérations de la Bourse ont besoin de se rendre au télégraphe et d'en revenir en s'absentant le moins possible du marché ; or le local dont il est parlé ne serait pas plus à leur portée *que le bureau excentrique* de la Fosse-aux-Chênes qui, lui du moins, les maintient au centre des affaires ;

» Outre que l'emplacement dont il s'agit, situé au milieu des jardins et presque sur la limite du *territoire, semble avoir* été choisi par des gens qui aimeraient à installer leur habitation en dehors du tumulte des *affaires*, il est insuffisant pour assurer un bon fonctionnement des services, de telle sorte qu'on aurait tout à perdre *et fort* peu à gagner au changement qui, cependant, est ardemment désiré par la population tout entière;

» Enfin le projet compromettrait gravement la réalisation d'un autre plan qui consiste à grouper sur la place les services de la Bourse, de la poste et de la ville, et à doter Roubaix à la fois d'un outillage perfectionné pour le fonctionnement des services publics et d'un embellissement. Nous croyons même savoir que ce projet, assuré d'un accueil favorable par M. André Lebon, lors de sa visite récente, avait été l'objet de pourparlers assez avancés entre la Chambre de commerce et la municipalité; aussi l'opinion publique n'admettrait pas facilement qu'une affaire aussi régulièrement et, nous ....., aussi heureusement engagée fut brusquement interrompue, pour ne pas dire abandonnée grâce à une combinaison où il semble que des intérêts privés aient seuls été consultés.

» C'est donc avec confiance, Monsieur le Président, que nous vous remettons notre protestation en vous priant de la faire valoir avec la haute autorité qui appartient à votre compagnie.

» Veuillez agréer. *« Les courtiers-jurés. »*

La Chambre de commerce, devançant cette réclamation, s'est occupée du même sujet dans sa séance de mercredi et a décidé de faire les démarches nécessaires; d'autre part, nous croyons savoir que la Société industrielle et commerciale est dans les mêmes intentions.

Voici, enfin, le texte d'une lettre adressée au Ministre des Postes et Télégraphes par le Syndicat des négociants en tissus de Roubaix :

« Monsieur le Ministre des Postes-Télégraphes, Paris .

» Le Syndicat des négociants en tissus de Roubaix, réuni ce jour en séance extraordinaire.

» Considérant qu'il est question d'édifier un nouvel hôtel des Postes et Télégraphes à Roubaix, à l'angle des rues Mimerel et du Grand-Chemin.

» Considérant que cet emplacement éloigné du centre de la ville et des affaires ne répondrait nullement aux besoins du commerce:

» Proteste énergiquement contre le choix de cet emplacement et

» Vous prie Monsieur le Directeur général, de bien vouloir *surseoir* à prendre une décision sur cette question jusqu'à ce qu'une nouvelle enquête vous éclaire pleinement sur le bien-*fondé* des considérations ci-dessus exposées.

» Dans cette attente, veuillez agréer l'assurance de notre très haute considération. » Roubaix, 27 mars 1896. »

Section roubaisienne des Sauveteurs du Nord. — L'assemblée trimestrielle aura lieu, lundi prochain, au *Café Pandore, rue Pauvrée*, à 7 heures 1/2 du soir. La réunion a pour but le règlement des cotisations; il sera, en outre, donné lecture des délibérations et toutes pièces concernant la société.

Les funérailles de M. Ernest Delsaux, employé de la Mairie. — C'est avec le concours d'une assistance nombreuse qu'ont eu lieu, vendredi matin, en l'église St-Martin, les funérailles de M. Ernest Delsaux, employé au Secrétariat de la Mairie de Roubaix, décédé, rue de Lille, dans sa vingt-septième année.

Plusieurs belles couronnes ont été offertes, par le personnel de la Mairie, l'Association des Anciens élèves de l'Institut Turgot, et les amis personnels du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Armand Lantoine, employé de l'Etat-Civil, Sévère Desobry, employé du bureau militaire, Jules Eucher, professeur de sténographie, et Edmond Liétard, architecte à Tourcoing.

Au cimetière, M. Gilbert-Sayet, secrétaire général de la Mairie, a retracé la vie du défunt, qu'il considérait comme un employé modèle, et qui s'était attiré aussi bien l'estime de ses chefs que la sympathie de ses collègues.

En terminant, et au nom du personnel de la mairie, M. Sayet a prié Mme veuve Delsaux, ainsi que sa famille de recevoir ses condoléances les plus sincères pour les pertes successives et cruelles qu'elle a éprouvées en ces derniers temps.

Une grève d'hommes de peine. — Après avoir, en vain, demandé une augmentation de salaire, les hommes de peine du peignage Vinchon, rue Marquisat, au nombre de 31, ont quitté l'établissement, vendredi, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Au lieu de 30 centimes l'heure, ils demandent 35 centimes.

Une délégation s'est présentée, à 5 heures 1/2, et a été reçue par les patrons. Mais satisfaction n'a pu leur être donnée. La grève continue.

Le cas de l'ouvrier mouleur Largillier. — Hier, vendredi, est venue à l'audience civile de la Justice de Paix de Roubaix, l'affaire Largillier. On sait que cet ouvrier mouleur a cité trois autres mouleurs, les accusant de l'avoir empêché de travailler, à l'établissement Martin, en menaçant de faire grève.

Nous donnons plus loin le compte-rendu des débats; l'affaire a été renvoyée à mercredi prochain.

Un accident dans une usine. — Un jeune homme de 20 ans, Gaston Brugge, teinturier, rue Saint-Amand, était occupé, vendredi après-midi, à passer une pièce de tissus à son métier, dans l'établissement de MM. Motte et Delescluse frères, apprêteurs, boulevard de Belfort. Il fit un faux mouvement, et eut l'index de la main gauche écrasé.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Lherbier, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Le crime de l'avenue Ampère. — Une nouvelle arrestation. — Le mystère le plus profond continue de régner, en ce qui concerne l'assassin du jeune Vaneste, tué, avenue Ampère, dans les conditions que l'on sait. Toutes les nombreuses personnes arrêtées jusqu'à ce jour, ont pu justifier de l'emploi de leur temps ou prouver leur innocence.

Une nouvelle arrestation a été opérée, jeudi soir : c'est celle d'un camelot, Léon Libert, âgé de 30 ans, demeurant à la *Clef d'Or*, rue du Chemin de Fer. M. le commissaire de police Chapé, qui l'a interrogé, l'a maintenu en état d'arrestation, et dirigé sur Lille, vendredi matin, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Une arrestation pour vol. — Il y a quelques jours, un ouvrier teinturier, Louis Grimonpont, âgé de 25 ans, quittait son domicile, rue Chapelle-Carrette, 35, pour aller habiter rue Decrème. Il profita de cette occasion pour dérober à son camarade de chambre, Henri Montel, une grande partie de ses vêtements.

M. le commissaire de police Villon, à qui Montel a porté plainte, a fait rechercher le voleur, qui a été arrêté vendredi après-midi, et écroué au dépôt central, après interrogatoire.

Une double arrestation pour outrages et coups à la police. — Dans la soirée de jeudi, vers 10 heures 1/2, l'agent de sûreté Anselin, qui se trouvait chez lui, rue du Luxembourg, eut son attention attirée par des cris. Il sortit et se trouva en présence de deux individus qui se chamaillaient : Mrançois Desbonnets, âgé de 28 ans, demeurant rue Trentesaux, à Tourcoing, et Aristide Morlighem, habitant la cour Holbeck, Grande-Rue, à Roubaix. En voulant faire cesser le scandale, l'agent Anselin a été bousculé d'abord, puis frappé. Il parvint néanmoins à s'emparer de Desbonnets, qu'il voulut emmener au dépôt. Morlighem s'y opposa; mais avec l'aide d'un passant l'agent Anselin a pu écrouer au poste de la rue des Arts, les deux perturbateurs.

Arrestation d'une expulsée. — On a arrêté, jeudi, à dix heures du soir, rue Neuve, une ménagère, Hortense Litanie, âgée de 45 ans, domiciliée au Mont-à-Leux (Belgique), inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Moules malsaines. — Mille kilogrammes de moules reconnues *impropres à la consommation*, ont été saisies, vendredi matin, à la halle aux poissons, place du Trichon, par M. le Sous-Inspecteur des denrées alimentaires.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-septième année, de dame Marie-Rose Pennel, veuve de M. Isidore Carrette, demeurant *rue de Lille, 19. Ses funé*railles auront lieu le lundi, 30 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

Librairie du « Journal de Roubaix ». — *Correspondance* dans toute les circonstances de la vie par la baronne Staffe. 41330

Croix. — *Le départ de M. Seguin, commissaire de police.* — Nous apprenons que M. Seguin est désigné pour remplir les fonctions de commissaire de police à Ussel (Corrèze).

Tout en le félicitant de l'avancement qu'il obtient, on ne peut que regretter le départ d'un fonctionnaire qui a toujours apporté, dans l'exercice de ses délicates missions, beaucoup de tact et de mesure et qui a su s'attirer l'estime de ses chefs et la sympathie de tous ceux qui le connaissaient.

M. Seguin sera remplacé par M. Robert, élève de l'école des commissaires de Lyon.

Communications

LA RUCHE ROUBAISIENNE — *Le* Conseil d'administration rappelle aux actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée *générale, le dimanche 29 mars, à 11 heures très précises* du matin, au siège social.

LES MEMBRES du cercle l'Alliance sténographique roubaisienne dont le siège est chez Lecry, café Delattre, place de la Fosse-aux-Chênes, sont priés d'assister à la réunion habituelle qui se fait tous les dimanches matin *à 10 heures. Ordre du jour* : Continuation du cours supérieur par M. Léon Leperq, *ancien professeur à l'école de la rue Turgot.* Les personnes qui désireraient suivre les cours de sténographie, peuvent se présenter tous les dimanches.

Huile de foie de morue de Norwège, provenance directe de Bergen. En flacons, marque garantie Soetenaey, de Dunkerque. Roubaix : dépôt, Pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51. 3020 – 41550

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur **à 3,50** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de Gand, 91.
Rue Pierre-de-Roubaix, 132;	Rue du Tilleul, 15.
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	A CROIX
Rue de l'Epeule, 188;	Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de Tourcoing, 155.	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Tilleul, 137 et 139,	A WATTRELOS
Boulevard de Strasbourg, 126;	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue d'Alsace, 84,	A Lys-lez-Lannoy
Rue du Collège, 71 bis.	Wallays, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9;	A LILLE
Rue Notre-Dame, 27;	Rue Esquermoise, 18,
Rue de Lille, 107.	A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Chaussée, 1	Rue de la Lampe, 33
Rue Decrème, 37,	A CALAIS
Rue Turgot, 68;	Rue Lafayette, 68;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4	Rue des Boucheries, .
Place de la Gare, 122.	A BERCK-SUR-MER
Grande-Rue, 38.	Gde épic. modèle, pl. de l'Égl
Rue du Fort, 86	A PARIS
Rue de Béthune, 31.	Rue Vivienne, 26
Rue de Naples, 88	

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87903

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le conseil de révision du Canton Sud. — La journée a été très froide et il y a eu fort peu d'animation. La commission était composée de MM. Giraud, vice-président du conseil de préfecture; Avon, *général de brigade*; Trinquet, conseiller de préfecture; Masurel, conseiller général du canton Nord-Est de Tourcoing; Vigneron, conseiller d'arrondissement du canton d'Armentières; Lajulle, sous-intendant militaire; lieutenant-colonel Maréchal, commandant du recrutement; Brindel et Wallier, médecins-majors et M. le comte d'Hespel, maire de Bondues, Delesalle, maire de Marcq; Varrasse-Bourgois, maire de Mouvaux; Diéval, adjoint au maire de Tourcoing.

Commencées à 9 heures les opérations du conseil de révision étaient terminées à midi 1/4. Ce sont les ajournés de la classe de 1893 au nombre de 24 qui ont été examinés les premiers, 18 ont été reconnus bons et devront faire un an ; 6 ont été définitivement réformés ou placés dans les services auxiliaires.

Les ajournés de la classe de 1894 sont venus ensuite ; ils étaient au nombre de 66, savoir : 39 ont été pris pour 2 ans ; 17 ont été ajournés de nouveau à l'année prochaine et 10 ont été réformés ou classés dans les services auxiliaires.

Après le conseil le général a passé la revue d'appel qui avait été indiquée pour 11 heures et il était alors *midi et demi*. Ce n'est pas sans peine que les gendarmes ont pu maintenir les hommes en ligne pendant cette longue attente.

Après la revue les membres de la commission et tous les maires du canton Sud ont pris part à un déjeuner servi dans la petite salle des mariages.

Mutations dans la police. — Voici, en ce qui concerne *Tourcoing et ses cantons*, la liste officielle des mutations apportées par le Ministre de l'Intérieur dans le service de la police :

M. Rouillé, commissaire central à Tourcoing, est élevé sur place, à la 1re classe de son grade.

Les deux autres postes de Tourcoing sont élevés à la 2e classe.

M. Navaux, commissaire de police à Elbeuf est nommé à Tourcoing en remplacement de M. Lenoble, nommé à St-Servan.

M. Besson, commissaire de police à Autun, est nommé commissaire de police à Tourcoing, en remplacement de M. M. Renard, nommé à Poitiers.

M. Spéneux, commissaire de police à Caudry, est nommé commissaire de police à Tourcoing, emploi créé.

M. Delattre, commissaire de police à Roncq, est nommé à Caudry.

M. Pélissier, commissaire spécial-adjoint à Boissy (Seine-et-Oise), est nommé commissaire de police à Roncq.

Une série d'accidents. — En faisant une *levée* à la filature où il travaille, François Lallemand, rattacheur, âgé de 43 ans, demeurant rue de Calais, 32, a glissé sur le pavement et, en tombant, s'est grièvement blessé au genou droit. Il a été reconduit à son domicile, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard. Incapacité de travail de 15 jours.

— Kléber Lampe, âgé de 21 ans, débourreur, au peignage de M. Binet, a eu la main gauche prise entre deux organes de son métier: la première phalange de l'index a été arrachée net. Le jeune homme, qui a été admis à l'Hôtel-Dieu de Tourcoing, a reçu les soins de M. le docteur Leduc.

— Un garçon brasseur de M. Desurmont, Charles Poissonnier, a été brûlé au pied droit par un jet d'eau bouillante provenant d'un tonneau qu'il nettoyait. M. le docteur Caudrelier a déclaré que la guérison demanderait une quinzaine de jours.

Tristes scènes de violences. — L'accord le plus parfait avait duré pendant 18 mois entre Léon D..., actuellement âgé de 19 ans, trieur et Adèle H..., 20 ans, soigneuse, tous deux demeurant au Blanc-Seau, mais la brouille était venue et la jeune fille avait déclaré énergiquement qu'elle voulait reprendre sa liberté.

Léon D... avait fait maintes tentatives pour ramener la paix mais il s'était vu repousser avec pertes. Il jura alors de se venger.

Il alla, le soir, attendre son ancienne amie route du Blanc-Seau, près du Pont National, l'entraîna à l'écart, *malgré sa résistance*, et se livra sur la malheureuse aux dernières violences. Les vêtements qui ont été réduits en lambeaux ont été envoyés au Tribunal comme pièces à conviction.

Le jeune homme a été arrêté et conduit à Lille.

Un fils de 14 ans qui bat sa mère. — Un jeune garçon de 14 ans, s'est livré sur sa mère à des voies de *fait* tellement graves, que la pauvre femme a été grièvement blessée.

Ce fils dénaturé se nomme Charles Deltour, il demeure rue de la Cité. Il a été arrêté et sera conduit aujourd'hui à *Lille à 1 heure de l'après-midi*.

Saisie de viande. — M. Ansar, inspecteur des denrées alimentaires a fait jeter à la voirie 250 kilos de viande, provenant d'une bête atteinte de tuberculose.

Halluin. — *Une vache furieuse. — Deux blessés.* — Une vache qui revenait de Lille, et conduite par M. Traché fils, boucher à Halluin, est devenue furieuse, jeudi, devant l'estaminet de M. Pierre Vanhousebecque, rue de Lille. Elle bondit soudain sur son conducteur, qu'elle serra à la gorge, avec ses pattes de devant, et lui fit à la tête trois blessures.

Le malheureux, couvert de sang, a été délivré par M. Vanhousebecque qui, armé d'un bâton, s'était porté à son secours. C'est ainsi que la vache, abandonnant M. Traché, se rua sur son sauveteur, qui dut s'enfuir. La vache, alors, pénétra dans le jardin de M. Rabier, percepteur, où elle faillit éventrer un cantonnier qui en sortait, M. J.-B. Leplat. Ce dernier eut la présence d'esprit de se jeter à *terre, et en fut quitte pour une contusion* au bras.

Ce fut alors une véritable panique : rue de la Procession, la vache furieuse entra dans une maison, où elle culbuta un jeune garçon de sept ans, fils de M. Hilaire Caine. L'enfant a eu un doigt blessé et reçu deux contusions sur le corps.

Pénétrant ensuite dans une ruelle, la dangereuse bête, après avoir failli éventrer M. Truffaux, boucher, et, pour la seconde fois, le fils de M. Traché, a pu, grâce à un sac qu'on lui a jeté sur la tête, être mis hors d'état de nuire.

Attachée ensuite à un chariot, elle a été conduite à l'Abattoir.

Roncq. — *Le nouveau commissaire de police.* — M. Pélissier commissaire adjoint à la gare de Boissy-St-Léger (réseau de l'Est, département de Seine et Oise) vient d'être nommé commissaire de police à Roncq.

M. Delattre, nous l'avons déjà annoncé a été nommé commissaire à Caudry.

Il sera regretté à Roncq où son caractère affable lui avait attiré les sympathies de tous.

— *La bénédiction du drapeau de la société des Trompettes.* — Dimanche prochain aura lieu, au salut, la bénédiction du nouveau drapeau de la société l' « Union des Trompettes », dont le siège est établi à l'estaminet de la « Bergère ».

A la suite de la cérémonie religieuse qui commencera à 4 heures, la société parcourra plusieurs rues de la commune.

Beaucoup de sociétés ou associations prendront part au cortège, qui, si le temps le permet, sera brillant et amènera une certaine animation dans la commune.

En tête de ce cortège marchera la Musique municipale qui exécutera *les marches les plus entraînantes* de son répertoire, puis suivront les Sapeurs-Pompiers, les Anciens militaires, les Amis réunis, la Société Saint-Paul du Pied de Bœuf, ainsi que d'autres sociétés dont l'acceptation ne fait aucun doute.

L'itinéraire comprend le parcours de la Place à la gare, puis le retour vers le Faubourg.

Linselles. — *Exploits de maraudeurs.* — Comme l'année dernière à pareille époque, les vols deviennent de plus en plus nombreux au hameau des Bois blancs.

Vendredi matin, le clapier de M. Léon Vandremesse a été mis à sac ; trois lapins ont été enlevés.

Il y a quelques jours, c'était un coq de combat de grande valeur qui avait été enlevé à un cabaretier du même hameau.

LILLE

Mort de M. Gustave Lemaître. — On annonce la mort de M. Gustave Lemaître, ancien brasseur, décédé subitement à Lille, à l'âge de 61 ans.

Ancien juge au tribunal de commerce, ancien conseiller d'arrondissement du canton Ouest de Lille, M. Gustave Lemaître, qui fut un républicain modéré, avait pendant plusieurs années occupé avec distinction les fonctions d'adjoint au maire de la ville de Lille, sous l'administration de M. Catel-Béghin. Il s'était depuis assez longtemps déjà retiré de la vie publique.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 27 mars

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi soir, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. H. Carrette, maire.

La séance est ouverte à huit heures cinquante minutes.

Il est procédé à l'appel nominal. Sont présents : MM. Carrette, maire ; Milbéo, Lepers, Desobry, Coutelier, adjoints; Carpentier, Coupez, Vanmullen, Boucherie, Thérin, Petit, Delétré, Nys, Dubrulle, Poulain, Wichart, Morel, Ghiot, Stienne, Selosse, Wilfart.

Absents : MM. Branquart et Trannoy, adjoints; Vandeputte; Chevalier (malade), Duburcq; Penant (excusé), Cnudde et Derzelle.

M. SAYET, *secrétaire général de mairie*, donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 février dernier, qui est adopté sans observation.

ORDRE DU JOUR

Service municipal des eaux

Le Conseil municipal approuve les marchés conclus avec MM. Dervaux et Prat pour la fourniture d'huile nécessaire à l'usine d'Auchin, pendant les années 1896 et 97; le cahier des charges de la fourniture de 2,800 tonnes de charbon, pour 1896 et 1897, nécessaire à la même

---

FEUILLETON DU 28 MARS 1896. — N° 49.

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

LES MISÈRES D'UN CONDAMNÉ

I

Le petit frisson se remit à monter dans le dos de Haudecœur.

— Vous avez de bons yeux, monsieur Jacquemin, dit-il avec un gros rire... je profitais de la beauté de la nuit pour prendre un peu le frais .. c'est le cas de le dire...

— Possible, possible... et même parait que vous ne redoutez pas de prendre un refroidissement, puisque vous vous êtes promené toute la nuit...

— Comment savez-vous ça ?

— Je vous le dirai tout à l'heure.

— Du reste, j'ai le droit de me promener et ça ne vous regarde pas.

— Oui, oui, ne vous fâchez pas. J'ai eu la curiosité, après vous avoir aperçu en dessous du chemin de ronde, de venir à votre case pour m'assurer si vous étiez rentré... et votre case était vide...

— Puisqu'on était aussi mal dehors que dedans, j'étais dehors...

— Possible, possible... Et sans arrière-pensée, n'est-ce pas ?

— Et sans arrière-pensée... Qu'est-ce que vous supposez donc ?

— Oh ! si peu de chose !... En allumant une allumette pour voir clair dans votre case, j'ai découvert un papier retenu par des cailloux...

Le front de Haudecœur se coupa d'une ride.

Il voyait les soupçons resserrer leurs mailles autour de lui.

Sa gorge se contracta. Il eut peine à avaler sa salive.

— Et vous l'avez laissé, le papier, puisque je l'ai retrouvé en rentrant ?

— Je l'ai laissé, mais non pas sans l'avoir lu.

— Ah ! Eh bien, je voulais en finir, c'est vrai... mais j'ai eu peur, quand ç'a été le dernier moment... J'ai eu peur, et puis voilà, je suis revenu...

M. Jacquemin souriait.

— Oui, on a, comme ça des idées de suicide, et puis, quand arrive le moment de faire le plongeon, on trouve encore que la vie est meilleure.

— C'est ce que je me suis dit, monsieur Jacquemin.

— Et à quel endroit de la côte vouliez-vous faire le plongeon ?

Haudecœur réfléchit que puisque le surveillant l'avait surpris au chemin de ronde, il fallait lui indiquer un point du rivage auquel ce chemin aboutissait et que le forçat aurait naturellement suivi.

— Aux Roches-Bleues ..

— C'est juste, c'est juste, fit Jacquemin et souriant... Ce chemin y conduit... mais je comprends que vous ayez reculé... il y a un tas de requins, aux Roches-Bleues... Parfois, je l'ai vu d'en haut, la mer en est toute noire... C'est une sale façon d'en finir, Haudecœur, que de servir à la digestion d'un de ces monstres-là... Brrou ! Mais vous, Haudecœur, qui êtes un modèle de résignation et de bonne conduite, comment se fait-il que vous ayez eu cette envie ?

— On finit par s'ennuyer tant !

— J'aurais dû m'en douter, puisque c'est la deuxième tentative...

— Oui, il y a trois ans, sur la *Danaé*.

Le sourire doucereux de Jacquemin se chargea d'ironie.

Haudecœur surprit la nuance et pensa ;

— Attention, il y a encore autre chose...

Il y avait autre chose, en effet.

— Et alors, n'ayant pu vous décider à vous tuer, vous vous êtes dit : « Au fait, si je m'évadais ! » La nuit était propice... une évasion ne paraissait pas absolument impossible ..

— Vous vous trompez, monsieur Jacquemin, je n'ai pas eu cette idée. Au surplus, voici une demi-heure que vous êtes à tourner autour de la marmite, — c'est le cas de le dire, fit il en désignant ses haricots, — sans oser me confier ce que vous voulez... Ce que vous voulez, moi, je vais vous le dire... votre dernier mot me l'apprend...

— Eh bien, parlez, ce n'est pas de refus.

— J'ai entendu raconter ce matin qu'on avait trouvé mort un Canaque du poste... Les raisons de sa mort, on ne les connaît pas... Est-ce vengeance ? Est-ce un forçat qui a voulu s'évader ?... Vous, je suis sûr que vous êtes pour le forçat évadé... hein ?

— Juste !

— Et le forçat évadé, c'est moi ?

— Peut-être, je ne l'ai pas dit.

— Mais vous l'avez pensé... Avec votre air de ne pas y toucher, vous n'êtes pas bon à prendre même avec des pincettes, je vous connais... *La vérité c'est* que vous êtes venu ici plaider le faux pour savoir le vrai. Vous faites du zèle... et vous tapez de la tête partout comme une guêpe enfermée dans une bouteille... c'est moi qui vous le dis...

Jacquemin était blême.

Il ne souriait plus.

— Toi, tu me paieras ça, mon gros ! murmura-t-il.

— Avez-vous une preuve ? Non ? Eh bien, laissez-moi tranquille.

— Comme vous y allez. . Voyons, ne vous fâchez pas... Je ne vous ai jamais fait de mal... Depuis un mois que je suis à la presqu'île, je ne vous ai pas adressé deux fois la parole... Calmez-vous.

— Je ne me fâche pas. Bonsoir ..

D'un ton indifférent, Jacquemin dit, en tirant sa blague :

— Vous accepterez bien une pipe de tabac, père Haudecœur ?

— Non...

— Alors, vous allez me faire croire qu'en vous soupçonnant, j'ai frappé juste, si vous prenez la mouche comme ça tout de suite. .

Haudecœur réfléchit qu'en somme le surveillant avait raison.

Puisqu'il n'y avait pas de preuves contre lui, qu'importait le soupçon ?

— Soit ! dit-il ..

Jacquemin tendit sa *blague* :

— Bourrez votre pipe ! ..

Haudecœur prit la blague, mais soudain, il tressaillit et malgré son sang-froid ne put s'empêcher de pâlir, à son tour.

En une seconde, une foule de pensées se heurtent dans sa tête.

Il vient de se rappeler que le matin, en se réveillant, il a voulu fumer comme il faisait d'habitude et qu'il avait vainement cherché partout sa pipe. Elle était introuvable.

Et il avait alors réfléchi que sans aucun doute, elle était tombée de la poche du pantalon, dans la course nocturne, pendant qu'il rampait das les broussailles.

— J'en ferai une autre, avait-il dit.

Mais Jacquemin voulant le faire fumer, n'était-ce pas un piège tendu ?

Sa pipe n'avait-elle pas été retrouvée ?

On la connaissait. Il l'avait agrémentée de dessins, avec son couteau.

Elle portait même son nom ! En relief !!!

Si elle avait été ramassée auprès du Canaque mort, Haudecœur était perdu.

Par un effort suprême, il réussit à ne point se troubler.

Et sans témoigner de surprise, comme s'il s'en était aperçu depuis longtemps, il dit :

— Je fumerais volontiers, mais figurez-vous que j'ai perdu ma pipe avant-hier... Ça me prive bien... Je suis en train de m'en confectionner une autre .. Mais je tenais à la première... Si jamais vous la retrouvez, il est facile de la reconnaître, mon nom est dessus...

— Et où l'avez-vous perdue, Haudecœur ?

— Si je savais où, j'irais la chercher... Tout ce que je peux dire, c'est que, avant-hier, en partant pour aller reporter deux chaises au maréchal des logis de gendarmerie, je l'avais encore... et qu'en revenant, je ne l'avais plus... Elle sera tombée dans le trajet...

— La voici ! père Haudecœur... Bourrez-la !... Je l'ai ramassée près du chemin de ronde.

Haudecœur eut un soupir de soulagement.

Sa figure exprima une satisfaction si visible que Jacquemin s'en aperçut.

— Vous voyez, je *ne suis pas aussi* méchant que j'en ai l'air .. Si je vous avais dit que j'avais trouvé votre pipe auprès du Canaque assassiné, vous n'auriez pas pu le nier, probable...

Et reprenant sa blague, il s'en alla, avec son mauvais sourire.

II

Haudecœur craignit d'être inquiété, mais il se trompait.

Jacquemin avait raconté au forçat une histoire forgée de toutes pièces. Il n'avait pas vu Haudecœur sous le chemin de ronde, mais il était entré dans sa case pendant la tempête pour se mettre à l'abri, et c'est là qu'il avait surpris la lettre laissée à dessein par le fugitif. De là, les insinuations par lesquelles il avait essayé de troubler Haudecœur et de l'amener à un aveu.

Un seul détail, pourtant, était vrai. C'était sur la route transversale, non loin de l'endroit où le forçat avait été mis en joue par un soldat d'infanterie de marine, que la pipe avait été retrouvée.

Cependant, Jacquemin était parti avec le vague soupçon que tout ce qu'il avait inventé n'était pas un mensonge.

Et à partir de ce jour-là, Haudecœur s'aperçut qu'il était l'objet d'une surveillance toute particulière.

Partout où il allait, le regard attentif du surveillant, que celui-ci fût ou non de service, le suivait.

Partout, les yeux bleu clair et l'éternel sourire de Jacquemin.

Haudecœur se tint tranquille et ne renouvela pas sa tentative.

De celle qui n'avait pas réussi, il lui restait toutefois une supériorité, c'est qu'il connaîtrait désormais son chemin, lorsque la première occasion se représenterait de tenter l'aventure.

Deux mois se passèrent.

Un matin, comme il sortait de sa paillotte, il vit un indigène qui s'en venait de son côté, ayant à la main un morceau de canne à sucre,

Cet indigène semblait regarder Haudecœur d'un œil singulier.

Et sans qu'il se demandât pourquoi, Haudecœur se mit à le regarder à son tour.

C'était un grand et vigoureux garçon, à la démarche souple et hardie, aux yeux noirs brillants, à peu près nu.

Il s'avança vers Haudecœur.

Au moment où l'indigène s'approcha, le forçat le vit qui glissait rapidement les yeux autour de lui comme pour s'assurer que personne ne l'observait. Il n'y avait personne, en effet. L'indigène, alors, passant si près de Haudecœur qu'il le frôla presque, murmura en français, avec le son de voix guttural qui est particulier à ces peuplades :

— Secret !

Et d'un geste indifférent, il jeta sur un tas de branches son morceau de canne à sucre qui disparut.

Puis l'indigène se perdit dans les massifs d'arbres.

Haudecœur avait parfaitement entendu.

Il avait parfaitement vu, aussi.

Mais de là à comprendre, il y avait loin.

Qu'avait voulu dire cet homme avec le mot laconique tombé de ses lèvres ? Et ce mot avait-il quelque rapport avec ce morceau de bois dont il venait sans doute en se jouant ou pour se désaltérer d'exprimer le sucre liquide ?

Poussé par la curiosité, il se dirigea vers le tas de bois.

Au moment où il y arrivait, où il allait se baisser, il entendit un léger bruit derrière lui.

C'était Jacquemin qui passait, en sifflotant, sans le regarder.

— Diable ! murmura-t-il... Est-ce qu'il y aurait là un piège ?

Et soudain il rentra dans sa case.

Mais il suivait le surveillant du coin de l'œil.

— Un piège ? Lequel ! Dans tous les cas, puisque le piège est éventé, si tant est que je ne me trompe point, je ne m'y laisserai pas prendre.

Il alla chercher une brassée de branches.

Et il eut soin d'enlever la canne à sucre.

(*A suivre.*) JULES MARY.